

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 OCTOBRE 2020**

Date de convocation : 30 septembre 2020

Nombre de conseillers :  
en exercice : 15  
présents : 14  
votants : 15

Date d'affichage du compte-rendu : - 9 OCT. 2020

L'an deux mille vingt, le huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Espace et Loisirs sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

**Présents :** GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal – POZZO Maryvonne –  
LEBLOND Christine - LEMAITRE Stéphanie - YBERT Valéry -  
LECORNU Séverine - FOSSEY Flavie – THIENNETTE Claude -  
LACAILLE Estelle – VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX  
Vanessa – GRINCOURT Vincent – LECOEUR Maurice.

**Pouvoirs :** LEPAGE Michel a donné procuration de vote à GILLES Christophe.

**Secrétaire de séance :** FOSSEY Flavie

Délibérations à la majorité des votants :

- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire n°1 de virement de crédits sur le budget 2020 commune
- ✓ Accord de principe pour valider l'effacement des dettes d'anciens locataires communaux si une réponse négative du tribunal judiciaire est donnée par rapport au recours déposé par la commune
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire n°1 de virement de crédits sur le budget 2020 assainissement
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire n°1 sur le budget 2020 Lotissement Les Salicornes
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire n°1 au budget 2020 Lotissement
- ✓ Fixation du montant de la participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école communale pour l'année scolaire 2019/2020 à 265,00 € par enfant
- ✓ Fixation des tarifs de location des salles polyvalentes du bourg et de la plage pour l'année 2021
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction de 4 logements, rue des Ecoles
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour lancer le projet de réaménagement du centre-bourg et solliciter des aides au financement
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour travailler sur le projet d'implantation d'une station essence et solliciter des aides au financement
- ✓ Annulation du repas 2020 des aînés dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et

- choix du fournisseur de colis qui seront distribués aux aînés
- ✓ Etablissement du plan de formation des élus locaux et définition des conditions du droit à ces formations
  - ✓ Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement Collectif 2019
  - ✓ Désignation d'un conseiller municipal pour siéger à la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et désignation d'un remplaçant
  - ✓ Désignation d'un représentant à la commission intercommunale des Impôts Directs
  - ✓ Désignation d'un représentant et de son suppléant au Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain/Ay et landes de Lessay »
  - ✓ Désignation d'un représentant du Tribunal à la commission de contrôle des listes électorales
  - ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer la convention à la version « site collectivité » et le formulaire d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
  - ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour mandater la dépense afférente à la destruction d'un nid de frelons européens et pour émettre un titre de recettes à l'encontre des propriétaires
  - ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour déposer un dossier Loi sur l'Eau dans le cadre du Permis d'Aménager de la parcelle située au hameau Ermissé et de retenir le devis d'EF Etudes pour un montant de 4 110 € TTC

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,  
Le 8 octobre 2020,  
Le Maire,  
Christophe GILLES

